



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-51395>

Département(s) de publication : **67, 68**

Annonce n° **25-51395**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Collectivité européenne d'Alsace

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20009433200018

**Ville :** Strasbourg cedex 9

**Code postal :** 67964

**Groupement de commandes :** Oui

**Nom du coordinateur du groupement :** Collectivité européenne d'Alsace

**Département(s) de publication :** 67, 68

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

**Identifiant interne de la consultation :** 25018

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Emilie Pierrel

**Adresse mail du contact :** Contact.execution@alsace.eu

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** DUME ou Formulaire DC1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants, ainsi que le DUME ou Formulaire DC2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique (sauf si déjà mentionné dans le DUME ou DC2).

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références de service ou fournitures similaires : présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Technique d'achat** : Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis** : 19/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre)** : Collectivité européenne d'Alsace Direction Education et Jeunesse Service collèges

**Critères d'attribution** : Pour le choix de l'offre, les candidats doivent produire les documents listés à l'article 5.2 du règlement de la consultation (RC). Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 60 points sur le prix, 35 points sur la valeur technique et 5 points sur la performance en matière de protection de l'environnement. La pondération pour les critères intervenant pour le jugement des offres est explicitée à l'article 6.2 du RC.

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Accord-cadre pour l'élaboration sur place de repas en liaison chaude au collège Tomi Ungerer de Dettwiller et animations associées

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 55523100

**Type de marché** : Services

**Description succincte du marché** : Le présent accord-cadre est passé par la Collectivité européenne d'Alsace (CeA) au profit du collège Tomi Ungerer de Dettwiller. L'accord-cadre doit couvrir l'élaboration de repas sur place en liaison chaude pour le restaurant scolaire du collège Tomi Ungerer de Dettwiller et permettre de proposer des prestations diverses (menus thématiques). Il est à noter que le collège assure au sein de sa demi-pension la restauration à la fois des élèves du collège Tomi Ungerer et des élèves du périscolaire de la Communauté de Commune du Pays de Marmoutier-Sommerau. La gestion du périscolaire de la Communauté de Commune, a été confiée quant à elle à l'association familiale de Loisirs Educatifs et de Formation (ALEF). Les deux collectivités et l'ALEF ont ainsi souhaité missionner un prestataire commun qui interviendrait pour la période 2025-2029 dans les locaux du collège. La finalité consistant à promouvoir collectivement une alimentation attentive à la santé des collégiens, respectueuse de l'environnement, adaptée à un modèle d'agriculture plus soutenable et dont l'accès est facilité pour tous.

**Lieu principal d'exécution du marché** : DETTWILLER (67490)

**Durée du marché (en mois)** : 48

**Valeur estimée (H.T.)** : 450000 euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : Deux dates de visite sont prévues : mardi 10 et mercredi 11 juin 2025, à 9h00. Pour tout renseignement, les questions sont à poser sur la plateforme [www.alsacemarchespublics.eu](http://www.alsacemarchespublics.eu)

**Autres informations complémentaires** : Accord-cadre à bons de commande avec des quantités minimales et maximales fixées annuellement à 10 000 repas (minimum/an) et 36 000 repas (maximum /an). La durée initiale de l'accord-cadre est fixée à 12 mois à compter du 1er août 2025. Une réunion de

lancement sera programmée avant la rentrée scolaire. L'accord-cadre pourra être reconduit 3 fois par période de 12 mois. La reconduction est tacite (se référer à l'article 1.4 du règlement de la consultation). Le titulaire devra réaliser une action d'insertion permettant l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles. Dans ce cadre, le titulaire s'engage à réaliser le nombre d'heures d'insertion porté à l'acte d'engagement.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/05/2025**